



«Le cinéma, ici, c'est de la folie. Il n'y a pas un jour où je marche dans la ville sans voir une caméra dans un coin.»

Jean-Vital Joliat, cinéaste de Berlicourt établi à Montréal  
PAGE 11

Canton du Jura

District de Delémont

District de Porrentruy

Franches-Montagnes

Jura bernois

Canton de Berne

■ VOTE DU 24 NOVEMBRE

## «Ouvrons les portes à la fantaisie!»

► **Conseiller national zurichois**, Andreas Gross nourrit une relation particulière avec le Jura, où il a installé son atelier pour la démocratie directe.

► **En politologue averti, il porte un regard intéressé** sur le processus lancé par les gouvernements jurassien et bernois pour régler la Question jurassienne.

► **Il regrette le manque de fantaisie de la campagne** alors que, estime-t-il, l'occasion est belle de se projeter au-delà des frontières du Jura et du Jura bernois pour imaginer la Suisse des régions de demain.

► **«Dans ce processus, rien n'est figé»,** insiste-t-il.



Andreas Gross a reçu Le Quotidien jurassien dans le jardin de son atelier pour la démocratie directe, à Saint-Ursanne.

PHOTO DANIELE LUDWIG

– Le Quotidien Jurassien: Andreas Gross, en tant que conseiller national zurichois connaisseur du Jura et politologue, quel regard portez-vous sur le scrutin du 24 novembre?

– Même si ce n'est pas du tout un sujet de discussion au niveau des chambres fédérales, je pense que ce vote revêt clairement une dimension nationale. Un oui le 24 novembre pourrait être l'occasion de repenser le fédéralisme suisse et commencer à dessiner la Suisse des régions. Beaucoup de gens ont une vision trop limitée de la question qui est posée. On la voit sous un angle trop Suisse, trop provincial. La campagne manque d'imagination. Pourtant, le processus en cours est une porte ouverte à la fantaisie. On peut tout imaginer, y compris qu'il s'étende géographiquement à d'autres régions que le Jura et le Jura bernois.

– Vous voulez dire que d'autres régions pourraient prendre le train en marche pour créer un projet de canton de plus grande envergure en cas de double oui le 24 novembre?

– Oui, je pense que tout est ouvert, que l'on peut très bien intégrer des éléments d'autres cantons au processus. Je pense par exemple aux régions qui forment l'Arc jurassien au sens large, du Jura vaudois à Neu-

châtel, et même Bâle-Campagne, pourquoi pas. En Suisse, avec la démocratie et les cantons, on peut tout faire. Je rappelle aussi que la Constitution fédérale, depuis le départ de Vellerat, permet aux communes de changer d'appartenance. Certaines, au-delà du Jura et du Jura bernois, pourraient donc être intéressées au résultat du vote. La question des frontières après le 24 novembre en cas de oui reste selon moi ouverte. Bien sûr, tout dépendra aussi de la volonté des membres de la Constituante. Mais si j'étais ministre, je ferais tout pour développer cette créativité.

– Le 24 novembre, on vote sur la création d'une Constituante. Certains, dans le camp du non, prétendent toutefois qu'au terme du travail de cette dernière, on n'en saurait pas beaucoup plus puisqu'une Constituante ne fait que définir les règles de base d'un Etat.

– Encore une fois, je pense que beaucoup de gens sous-estiment la richesse et le potentiel d'une Constituante. Tout le monde croit savoir sur quoi cela pourrait déboucher, mais la seule chose dont on est sûr, c'est que l'on va être une partie de la Suisse. Pour le reste, tout est ouvert. Vous savez, je suis un des rares Suisses à avoir par-

ticipé à deux constituantes: celle de Zurich (de 2000 à 2005) et celle liée à la révision de la Constitution fédérale (de 1995 à 2000). C'est là, dans une Constituante, que l'on peut définir les cadres de sa propre existence. C'est une expérience unique. L'échelon cantonal, c'est là où on peut être le plus innovant et créatif en Suisse, car la Confédération n'interdit presque rien. Ce sont les cantons qui disent à la Confédération ce qu'elle doit faire. C'est dommage que la région ne soit pas consciente de cela.

– En tant que défenseur de la démocratie, concevez-vous que l'on puisse dire non au processus démocratique proposé aux Jurassiens du Nord et du Sud le 24 novembre?

– En démocratie, on peut toujours dire non. Je pense que nier l'intérêt d'une Constituante traduit surtout un manque de confiance et de courage. On a peur de l'avenir, alors on se réfugie dans le passé. Mais sur le fond, ce n'est pas constructif. Il serait décevant que cette position domine le débat. Pour convaincre, il faut toutefois arriver à montrer que l'avenir peut dépasser une histoire éculée. L'erreur de Roland Béguelin, à l'époque, a été de penser que la langue pouvait définir

une entité politique. Or, ce n'est pas la langue qui fait l'identité. Une identité on la construit, ensemble, en travaillant sur un projet commun. Je pense également que ce vote intervient trop tôt pour la région. Il y a eu beaucoup de souffrances et on n'a pas assez travaillé sur ces blessures.

– Les partisans du non estiment qu'un oui irait jusqu'à menacer la cohésion nationale. Quel est votre avis?

– C'est irresponsable, faux et inapproprié de tenir un tel discours. Cela ne fait que jeter de l'huile sur le feu. Au contraire, la meilleure façon de protéger le consensus helvétique est de faire en sorte de mieux s'entendre au nord-ouest de la Suisse. Pour moi, la langue la plus libre et la plus moderne de maintenir la cohésion nationale, c'est de participer ensemble à ce qu'est la Suisse, en prenant part au débat démocratique. Comme le dit Dürrenmatt, si on aime être ensemble, c'est parce qu'on nous invite tous les 4 mois à discuter et à réfléchir sur nos différences. Mieux organiser les régions est une façon de renforcer la cohésion.

– Le Gouvernement bernois avance également cet argument de la cohésion nationale, en mettant en exergue l'impor-

ance de conserver un canton bilingue. Le bilinguisme a-t-il sa place dans le débat?

– Le bilinguisme est sans conteste une grande richesse. Mais ce qu'on oublie parfois, c'est que le canton du Jura est aussi bilingue. Il y a eu un développement positif du rapport à la langue allemande dans le canton du Jura, ce dont les Bernois ne sont pas forcément conscients. En outre, le Gouvernement bernois me semble oublier un peu vite Bienne. Certes, la situation se compliquerait pour les Biennois, et c'est d'ailleurs pour ça que les maires de Bienne n'ont jamais été très à l'aise avec cette question. Il revient toutefois au canton de Berne de continuer à faire vivre sa minorité, même si elle ne représente plus que le 2% de sa population. Par ailleurs, les Biennois sont moins exclus du processus qu'en 1974. Ils pourraient très bien rejoindre un éventuel nouveau canton. C'est à eux d'en décider. Mais il semblerait qu'ils préfèrent être les numéros 2 du grand canton de Berne que les leaders d'un nouveau canton.

– L'une des craintes exprimées jusqu'ici est qu'en cas de oui, une longue période d'incertitude s'ouvrirait et paralyserait la région. Le président du Gouver-

nement bernois, Christoph Neuhaus, a même mis en garde contre un «oui pour souffrir». Qu'en pensez-vous?

– Je pense que c'est tout aussi irresponsable de dire cela que de penser que la cohésion nationale serait menacée. Rien ne sera figé, au contraire. Mais je pense que si vous avez peur d'une nouvelle idée, vous préférez ne pas y réfléchir.

– Comment voyez-vous l'avenir de la région jurassienne en cas de non?

– Un non ne scellera pas la Question jurassienne pour toujours. Dans une démocratie, il n'y a jamais une fin. Ce sera réglé pour les gens de cette génération. Mais la question resurgira d'une manière ou d'une autre. Et peut-être que cette fois, ce seront 3 ou 4 cantons qui engageront un processus. Il est important de poursuivre la réflexion et que le fossé entre les régions ne se creuse pas. Dans 30 ans, il y aura peut-être une nouvelle échéance et on verra ce qu'on pourra faire de mieux. La grande illusion, c'est de penser que rien ne va changer en cas de non.

– En cas de double oui en revanche, comment imaginez-vous le travail de la Constituante?

– Une bonne Constituante se définit par le processus qui amène le produit. Selon moi, ce processus doit être très participatif. Je verrais bien la mise sur pied de forums, lors desquels les citoyens pourraient exprimer ce qu'ils souhaitent pour leur région. C'est la meilleure façon pour être innovant et être porté par les citoyens. Ce qu'on doit se demander, c'est ce qu'on veut pour cette région. Le canton ne doit pas être un but en soi, mais un moyen.

– Vous qui possédez plus de 500 livres sur l'utopie et qui êtes un spécialiste de ce thème, un oui le 24 novembre ne relève-t-il pas de l'utopie?

– Vous savez, en 1947, lorsque Roland Béguelin a créé le Mouvement séparatiste jurassien, le canton du Jura était une utopie. A la fin des années 1970, on n'aurait sans doute jamais pensé qu'un nouveau vote en 2013 serait organisé. Les utopies intéressantes sont celles qui relèvent du possible.

Propos recueillis par  
CÉLINE LO RICCO CHÂTELAINE  
et PATRICK CERF

### «Le Jura doit réveiller le meilleur du Jura-Sud: son goût de la liberté»

#### ► A l'époque bénie de Jo Siffert

L'attachement que voue Andreas Gross au Jura est très profond et ne date pas d'hier. «A la base, je suis bâlois et les Bâlois entretiennent une relation très étroite avec le Jura. Le week-end, mon père m'emmenait beaucoup dans le Jura, à la pêche par exemple. J'ai connu Saint-Ursanne à travers la course de côte des Rangiers. C'était l'époque de Jo Siffert. J'aurais aimé devenir dessinateur chez Porsche ou historien». Dans son antre de la vieille ville de Saint-Ursanne, Andreas Gross possède une collection de 20 000 ouvrages traitant d'histoire, de politique, de démocratie et... d'utopie!

#### ► Eloges aux horlogers du Sud

Andreas Gross porte également un regard critique sur le canton du Jura d'aujourd'hui: «Si ce canton veut être attractif, il doit réveiller le meilleur du Jura-Sud. Et le meilleur du Jura-Sud, c'est son goût de la liberté», martèle-t-il. Et de faire l'éloge des travailleurs du Jura bernois: «Ils sont capables de faire une montre seul, de manière artisanale. Ils ont une fierté et une confiance en eux unique en Suisse. Si le mouvement ouvrier avait pu s'inspirer de cette tendance, peut-être que le XX<sup>e</sup> siècle aurait eu une autre tournure. Les horlogers sont les meilleurs démocrates!»

#### ► Une constitution à la française

«Durant la génération qui vient de s'écouler, le canton du Jura n'a pas fait beaucoup pour rapprocher ses propres régions. L'autoroute A16 était pourtant une bonne occasion de se rapprocher. Elle a au contraire plutôt divisé les Jurassiens», analyse-t-il. «Les gens ont de la peine à parler vrai et à gérer les conflits en se parlant dans les yeux...». Quant à la Constitution jurassienne: «Elle n'est pas si mauvaise, notamment en droit du travail. Mais il est possible de faire mieux en termes de participation des citoyens. On délègue trop aux élus. Un peu à la manière française.» CLR/PCE

### Bio express

► **Nom, prénom, âge**  
Gross Andreas, dit «Andy», 62 ans, deux enfants.

► **Lieu de naissance et de domicile**  
Argovien d'origine, né au Japon, a grandi à Bâle, citoyen zurichois, vit la plupart du temps à Saint-Ursanne où il dirige l'Atelier pour la démocratie directe qu'il a cofondé.

► **Parcours professionnel**  
Dabord journaliste puis assistant aux universités de Berne et de Lausanne, il décroche une licence en science politique. Il embrasse depuis lors une carrière de politologue et

d'historien. Membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Conseiller national (ZH).

► **Parcours politique**  
Membre du Parti socialiste, il est élu au Conseil communal de la ville de Zurich en 1986. Est membre du Conseil national depuis 1991. Il s'est notamment battu pour l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU) en relançant le processus parlementaire puis en lançant une initiative populaire à ce sujet. Il s'est fait connaître du grand public en cofondant le Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA). PCE

